

# Comité directeur de l'Association des maires de France (AMF)

**Fréquence et lieu des réunions** : 2 réunions par an à l'AMF - Paris

**Mission :**

Le Bureau de l'AMF est assisté des avis du Comité directeur, élu par l'Assemblée générale, dont sont membres de droit les présidents des 103 associations départementales de maires.

**Désignation AMF 29 :**

Titulaires
M. Dominique CAP <i>Président de l'AMF 29</i> <i>Maire de Plougastel-Daoulas</i>
M. Michaël QUERNEZ <i>Maire de Quimperlé</i>

*Mise à jour : novembre 2014*